



RAPPORT DE GESTION

POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017

(Période de trois mois terminée le 30 septembre 2016)

Le 9 novembre 2016

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 9 novembre 2016. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE 2017

- Les produits ont augmenté de 25,6 % pour s'établir à 30,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2017 (« T1 2017 »), par rapport à 24,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2016 (« T1 2016 »)
- Marge brute de 9,4 % par rapport à 13,7 % pour le T1 2016
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 17,8 %, en baisse par rapport à 22,2 % pour le T1 2016
- BAIIA de 2,4 M\$, en baisse par rapport à 2,6 M\$ pour le T1 2016
- La perte nette s'est établie à 0,2 M\$, inchangée par rapport au T1 2016
- Le nombre de mètres forés pour le T1 2017 a augmenté pour se chiffrer à 318 382, en hausse de 22,7 % par rapport aux 259 462 mètres forés pour le T1 2016

Au cours du T1 2017, le nombre de mètres forés d'Orbit Garant a augmenté à 318 382 mètres, une augmentation de 22,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La Société a maintenant atteint son neuvième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus provenant du forage au Canada et son septième trimestre consécutif de croissance annuelle des produits de forage à l'international. La direction est encouragée par cet essor des activités, après trois années exigeantes dans lesquelles plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Ces facteurs ont donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse récente des produits provenant d'activités de forage au Canada d'Orbit Garant reflète la croissance de la demande des clients et des mètres forés, même si les pressions sur les prix persistent au Canada, ce qui a limité l'amélioration des marges brutes. La croissance des produits à l'international de la Société découle de sa stratégie d'étendre ses activités à l'international et de sa stratégie de pénétration du marché international. La Société continue de contrôler rigoureusement ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions du marché.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 900 employés et un parc de 226 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'exercice 2016, la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou et, au cours du T1 2017, la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. Ce développement fait partie de la stratégie de la Société de poursuivre davantage d'occasions d'affaires à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 62 % des produits totaux de la Société, comparativement à 52 % pour le T1 2016;
- Environ 80 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 61 % et 39 % des produits de la Société;
- Environ 80 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, par rapport à 83 % pour le T1 2016. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition de Captagua, basée à Santiago au Chili, par la Société en décembre 2015. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile »);
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Le prix de l'or a considérablement remonté en 2016. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 275 \$ US l'once, une augmentation de 21,5 % par rapport à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant respectifs de chaque métal de base étaient plus élevés qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à environ 2,25 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 2,45 \$ US la livre en date de ce rapport, une augmentation de 25,0 % par rapport au prix plancher de 1,96 \$ US atteint en janvier 2016. Les prix au comptant pour le cuivre, l'aluminium et le nickel sont présentement au plus bas de leur fourchette inférieure des prix des cinq dernières années. Les prix au comptant pour le plomb et le zinc ont bondi en 2016. Le plomb est actuellement à mi-chemin dans sa fourchette des prix des cinq dernières années, alors que le zinc se transige maintenant au sommet de la fourchette des prix des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer a considérablement chuté. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 66 \$ US la tonne, une baisse d'environ 51 % par rapport au prix moyen de 135 \$ US la tonne en 2013.

Intervenants du marché

Il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016, à la suite de trois années très éprouvantes. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'investir davantage de capitaux dans les programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016, il y a eu 1 194 opérations de financement effectuées dans le secteur minier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 807 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 48 %. En outre, les capitaux levés par les sociétés minières au cours des neuf premiers

mois de 2016 s'élèvent à environ 7,9 G\$, en hausse par rapport à 6,3 G\$ pour les neuf premiers mois de 2015, selon les données du groupe TMX. Toutefois, de nombreuses sociétés minières conservent des budgets prudents en matière de dépenses d'investissement. Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, puisque plusieurs sociétés minières ont retardé ou réduit leurs campagnes de forage au cours des trois dernières années, en raison de la mauvaise conjoncture économique. Puisque les prix des métaux se stabilisent et que les marchés de capitaux continuent de s'améliorer, la direction s'attend à une réduction de l'offre excédentaire de services de forage.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du premier trimestre terminé le 30 septembre 2016

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2017 1^{er} trimestre	Exercice 2016 1^{er} trimestre	Variation en 2017 par rapport à 2016
Produits *	30,5	24,3	6,2
Bénéfice brut *	2,9	3,3	(0,4)
Marge brute (%)	9,4	13,7	(4,3)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	17,8	22,2	(4,4)
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	(0,2)	-
(Perte nette) résultat net par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,01)	(0,01)	-
- dilué(e) (\$)	(0,01)	(0,01)	-
BAIIA * ⁽²⁾	2,4	2,6	(0,2)
Mètres forés	318 382	259 462	58 920

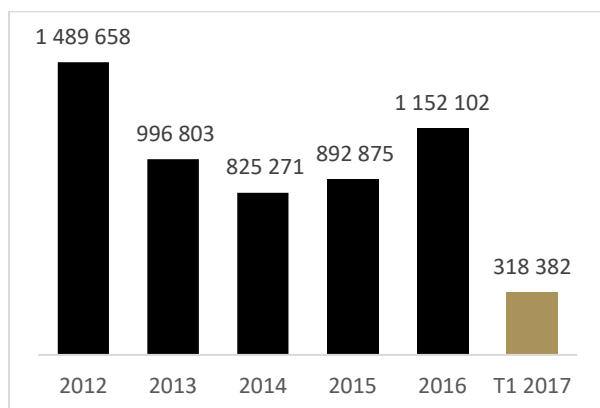
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

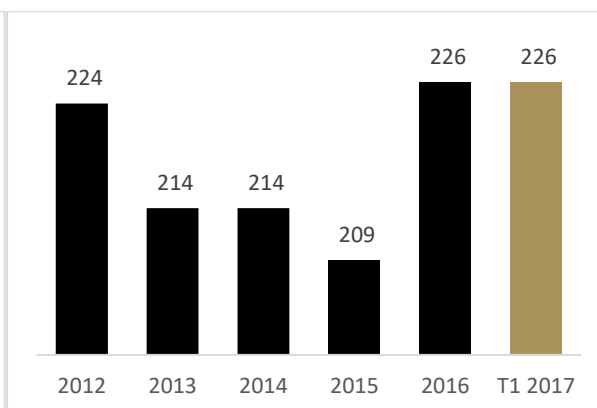
Au cours du T1 2017, Orbit Garant a foré 318 382 mètres, une augmentation de 22,7 % par rapport aux 259 462 mètres forés au cours du T1 2016. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients et l'apport d'OG Chile pour les trois mois terminés le 30 septembre 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T1 2017 se sont établis à 95,58 \$, en hausse de 5,0 % par rapport à 91,15 \$ pour le T1 2016. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est attribuable à l'augmentation des activités de forage à l'international, y compris une grande proportion des activités de forage spécialisé au Chili.

Le parc d'appareils de forage de la Société comprenait 226 foreuses au 30 septembre 2016, par rapport à 209 foreuses à la période correspondante de l'exercice précédent. La Société possède actuellement 28 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

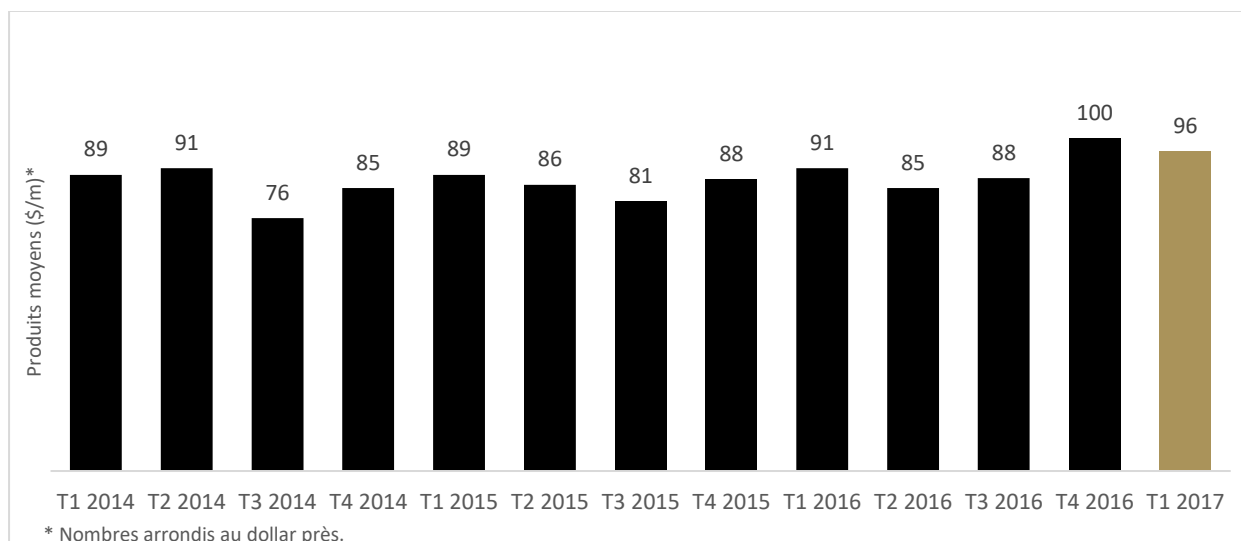
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyennés par mètre foré



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T1 2017 se sont établis à 30,5 M\$, une hausse de 6,2 M\$, ou 25,6 %, par rapport à 24,3 M\$ pour le T1 2016. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada et à l'international, y compris une augmentation des activités de forage spécialisé à l'international, habituellement à marge plus élevée.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont été de 25,4 M\$ au T1 2017, par rapport à 23,8 M\$ au T1 2016, une hausse de 1,6 M\$, ou 7,0 %. L'augmentation est principalement attribuable au nombre plus élevé de mètres forés.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont été de 5,1 M\$ au T1 2017, par rapport à 0,5 M\$ au T1 2016, ce qui représente une augmentation de 4,6 M\$. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des

activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'acquisition d'OG Chile et, dans une moindre mesure, aux produits provenant des nouveaux projets au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2017 s'est chiffré à 2,9 M\$, par rapport à 3,3 M\$ au T1 2016. La marge brute pour le T1 2017 s'est établie à 9,4 %, comparativement à 13,7 % pour le T1 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 2,6 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2017, par rapport à 2,0 M\$ au T1 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 17,8 % au T1 2017, par rapport à 22,2 % au T1 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable aux pressions constantes sur les prix au Canada ainsi qu'à l'augmentation des coûts de mobilisation et de démarrage.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,4 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T1 2017, par rapport à 3,1 M\$ (ce qui représente 12,9 % des produits) au T1 2016. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable à l'expansion des activités de la Société à l'international. La diminution du pourcentage des frais généraux et administratifs par rapport aux produits reflète la discipline financière de la Société lors de son expansion commerciale.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour le T1 2017 a été minime, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 1,1 M\$ au T1 2016.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 0,9 M\$, soit une réduction de 1,9 M\$ par rapport à 2,8 M\$ au T1 2016. Cette diminution est principalement expliquée par les pressions continues sur les prix et l'augmentation des coûts de mobilisation et de démarrage.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,9 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,7 M\$ au T1 2016. L'amélioration est principalement attribuable à une augmentation des activités de forage spécialisé au Chili.

Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ au T1 2017, par rapport à un montant minime au T1 2016.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») s'est établi à 2,4 M\$ au T1 2017, par rapport à 2,6 M\$ au T1 2016.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,2 M\$ au T1 2017, par rapport à 0,1 M\$ au T1 2016.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur le résultat recouvré a été de 0,3 M\$ pour le T1 2017, par rapport à un impôt sur le résultat de 0,3 M\$ pour le T1 2016.

Perte nette

La perte nette de la Société pour le T1 2017 s'est chiffrée à 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, ce qui est constant par rapport au T1 2016. Les marges brutes plus faibles, comme mentionné précédemment, ont contribué à la perte nette de la Société pour le T1 2017.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2017	Exercice 2016				Exercice 2015			
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
Produits tirés de contrats*	30,5	33,4	28,1	21,7	24,3	22,8	18,7	16,8	
Bénéfice brut*	2,9	4,3	1,3	1,3	3,3	1,6	0,0	(0,4)	
Marge brute (%)	9,4	12,8	4,7	5,7	13,7	7,1	0,2	(2,4)	
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	17,8	19,7	14,9	15,5	22,2	16,4	11,8	10,9	
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)	(2,0)	(2,0)	(2,8)	
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)
	- dilué(e)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL**Activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat), se sont chiffrés à 2,2 M\$ pour le T1 2017, par rapport à 2,7 M\$ pour le T1 2016.

La diminution des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 1,2 M\$ pour le T1 2017, par rapport à une diminution de 0,1 M\$ pour le T1 2016. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T1 2017 est principalement attribuable à :

- 3,2 M\$ en raison de l'augmentation des créditeurs, affectée par
- 3,6 M\$ en raison de l'augmentation des stocks et
- 0,8 M\$ en raison de l'augmentation des débiteurs et des frais payés d'avance.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 1,0M\$ pour le T1 2017, par rapport à 0,9 M\$ pour le T1 2016. Au cours du T1 2017, un montant de 1,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,4 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T1 2016, un montant de 0,9 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T1 2017, la Société a utilisé un montant net de 1,7 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$. Au T1 2016, la Société a remboursé un montant net de 1,9 M\$. Au 30 septembre 2016, la dette à long terme de la Société provenant de sa facilité de crédit renouvelable se chiffrait à 9,2 M\$, par rapport à 7,4 M\$ au 30 juin 2016. La dette de la Société a été engagée pour permettre l'acquisition d'immobilisations, principalement d'immobilisations corporelles.

Au 30 septembre 2016, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 45,5 M\$, par rapport à 42,9 M\$ au 30 juin 2016. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). Le 19 décembre 2014, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de trois ans d'un montant de 25,0 M\$ (la « facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (le « prêteur »).

La facilité de crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017. Au 30 septembre 2016, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 9,2 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2016).

La disponibilité de la facilité de crédit selon la convention de crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la convention de crédit.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La convention de crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa facilité de crédit.

Au 30 septembre 2016, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 9 NOVEMBRE 2016

Nombre d'actions ordinaires	35 101 419
Nombre d'options	2 877 500
Entièrement diluées	37 978 919

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2016.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 9 novembre 2016.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre

informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

La Société estime que le BAIIA est une mesure importante pour évaluer son rendement sans tenir compte de l'impact des décisions de financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les concurrents est également plus facile, puisque les sociétés ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 septembre 2016	Trimestre terminé le 30 septembre 2015
Résultat net (perte nette) pour la période	(0,2)	(0,2)
Ajouter :		
Charges financières	0,2	0,1
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	(0,3)	0,3
Amortissements	2,7	2,4
BAIIA	2,4	2,6

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 septembre 2016	Trimestre terminé le 30 septembre 2015
Produits tirés de contrats	30,5	24,3
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	22,5	20,9
Moins l'amortissement	2,6	(2,0)
Charges directes	25,1	18,9
Bénéfice brut ajusté	5,4	5,4
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	17,8	22,2

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 9 novembre 2016, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 27 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Après trois ans de conjoncture économique difficile, il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016. Les prix des métaux se sont améliorés et les valorisations boursières des sociétés minières ont augmenté de façon significative. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'augmenter leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016, 1 194 opérations de financement ont été effectuées dans le secteur minier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 807 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 48 %. En outre, les capitaux levés par les sociétés minières au cours des neuf premiers mois de 2016 s'élevaient à environ 7,9 G\$, en hausse par rapport à 6,3 G\$ pour les neuf premiers mois de 2015, selon les données du groupe TMX.

Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, en raison de la conjoncture économique difficile qui a perduré dans le secteur minier entre 2013 et 2015. En outre, plusieurs sociétés minières demeurent prudentes et maintiennent des budgets conservateurs. Cependant, la direction est encouragée par les développements positifs récents dans l'industrie minière et est d'avis qu'ils pourraient avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur du dollar canadien actuellement faible par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$ US.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux, combinée à l'épuisement des réserves, devrait éventuellement permettre d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 28 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les neuf trimestres consécutifs de croissance annuelle d'Orbit Garant en ce qui a trait aux produits de forage au Canada témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de la conclusion de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada. En termes de pénétration du marché international, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana, ainsi qu'une nouvelle succursale au Kazakhstan au cours de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2017 (août 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. L'acquisition par la Société d'OG Chile a permis de renforcer de manière significative sa plate-forme à des fins de croissance au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Orbit Garant

travaille actuellement sur des projets au Chili et poursuit des occasions d'affaires de façon active afin de faire croître ses activités en Amérique du Sud. La Société a commencé un contrat de forage au Ghana au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016 et elle a également commencé son premier contrat de forage au Kazakhstan durant ce trimestre.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 30 décembre 2015, la Société a conclu l'acquisition d'OG Chile (anciennement Captagua). Les résultats des activités d'OG Chile sont compris dans les présents états financiers depuis la date d'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas complété la révision du contrôle interne utilisé par OG Chile. La Société est en pleine phase d'intégration des activités d'OG Chile et elle étendra ses contrôles et procédures et le contrôle interne de son programme de conformité de l'information financière pour inclure OG Chile dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Par conséquent, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures et de l'examen du contrôle interne de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures d'OG Chile de l'attestation du contrôle interne en date du 30 septembre 2016. L'information financière à la date d'acquisition d'OG Chile est comprise dans l'analyse relative à l'acquisition contenue dans le rapport de gestion ainsi que dans la note 2 des états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2016, à l'exception des restrictions mentionnées précédemment, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.